



Romanel **INFO**

Numéro n° 125

Bulletin d'information de la Commune de Romanel-sur-Lausanne **novembre 2021**

La musique prend de la hauteur

Amis depuis toujours, deux jeunes romanellois passionnés de musique ont réalisé un projet inédit avec une vue imprenable dans un seul but : s'amuser en sortant des sentiers battus, tout en offrant de la visibilité à une association sur les réseaux. Découvrez dans ce numéro le parcours du projet singulier de Steven et Thibault.





Sommaire

Communications officielles de la Municipalité	2
Écho du Conseil communal	7
Conseil communal	8
Nouveau format des titres de séjour	10
Service de l'Enfance	10
Votations fédérales et élections cantonales 2022	11
Repas des nonagénaires	12
Tir Sportif de la Mèbre	12
Le Groupe Alvazzi s'installe à Romanel-sur-Lausanne	13
20 ans... une passion, un projet	14
Un renouveau à la pharmacie plus de romanel!	15
Structures d'accueil collectif de jour des enfants	16
Romanel, un terreau fertile pour les artistes	17
Liste des manifestations	20
Chronique de la Paroisse	21
Communauté catholique	22
Coup de cœur de la Bibliothèque	23
Informations de nos Sociétés locales	23
Dans nos familles	26
Conditions de publications dans le Romanel Info	31



Communications officielles de la Municipalité

Fermeture de l'Administration communale

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du jeudi 23 décembre 2021 à 11h30 au lundi 10 janvier 2022 à 09h00.

Administration communale COVID-19

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'Administration communale. Il est vivement recommandé de favoriser les contacts par téléphone, courriel ou courrier. Si toutefois il vous est nécessaire de vous présenter en personne aux guichets, nous vous prions de bien vouloir vous y rendre seul-e (et si possible sans enfant) et de privilégier les paiements par carte bancaire. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Abonnements CFF

La Commune dispose de deux abonnements (cartes journalières), qui permettent à ses habitants de voyager librement sur le réseau des CFF, ainsi que sur ceux de nombreux chemins de fer privés. Prix fr. 45.- par jour. Les personnes intéressées sont invitées à passer au guichet de la Bourse communale (Maison de Commune, rez-de-chaussée gauche).

La Poste

Boîtes aux lettres:

La Poste a modifié ses horaires de levées des boîtes aux lettres et nous vous informons que vous avez la possibilité de déposer votre courrier aux endroits suivants:

Lieu: Gare LEB, chemin de la Source 4

Levés: 09h30 du lundi au vendredi

Lieu: Chemin des Mésanges

Levés: 09h30 du lundi au vendredi

Lieu: Route de Lausanne 17

Levés: 10h00 du lundi au vendredi

Lieu: Chemin de la Covatannaz 1

Levés: 10h30 du lundi au vendredi

Lieu: Maison de Commune, chemin du Village 24 (entrée du parking)

Levés: 17h00 du lundi au vendredi

Lieu: Migros, en Félezin

Levés: 18h00 du lundi au vendredi

Office de Poste

Une agence postale est présente au centre commercial Migros, vous pouvez y déposer et retirer des lettres et des colis ainsi qu'effectuer des versements et prélever de l'argent du compte postal. Toutefois, nous vous informons que les client-e-s domicilié-e-s à Romanel-sur-Lausanne doivent, suite à la fermeture de l'office de Poste de Cheseaux-sur-Lausanne, retirer les envois avisés spéciaux, tels que les actes de poursuite, à l'office de Prilly.

Tarifs électriques de Romande Energie

Les tarifs d'électricité valables à partir du 1^{er} janvier 2022 peuvent être consultés sur le site Internet de la Romande Energie: www.romande-energie.ch

Job pour l'été 2022

La Commune de Romanel-sur-Lausanne offre chaque année, durant les vacances scolaires d'été, la possibilité aux jeunes gens d'effectuer des travaux rémunérés de nettoyage et de manutention. Si ce petit job vous intéresse, voici les conditions de postulation:

- Etre âgé de 16 à 20 ans
- Bénéficier de bonnes conditions physiques
- Ne pas avoir occupé plus de deux fois un tel poste durant les années précédentes.

En cas d'intérêt, nous vous invitons à adresser votre candidature mentionnant vos disponibilités au Service des Ressources Humaines, chemin du Village 24, 1032 Romanel-sur-Lausanne, ou à l'adresse rh@romanel-sur-lausanne.ch, d'ici au 31 janvier 2022. La priorité sera donnée aux jeunes de la Commune de Romanel-sur-Lausanne.

SDIS La Mèbre – Nominations



Suite à la démission du Commandant Marie-Claude Remy, les quatre Municipalités des Communes composant le SDIS La Mèbre, soit Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne



et Romanel-sur-Lausanne, ont nommé Monsieur Luis Mendez en tant que nouveau commandant du SDIS La Mèbre.

Lors de sa séance ordinaire du 9 septembre 2021, le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne a nommé à la Commission du feu du SDIS La Mèbre le Conseiller communal Monsieur Graziano Mancini.

La Municipalité, réunie lors de sa séance du 21 septembre 2021, a nommé Monsieur Thierry Chapuis comme membre hors Conseil de cette même Commission, ceci en remplacement de Monsieur Jean-Paul Chapatte, qui s'est investi sans compter durant de nombreuses années à ce poste.

Passeport Vacances Recherche d'activités

Bref rappel historique: le Passeport Vacances de la Région Lausannoise existe depuis 1981. A l'époque, il regroupait une dizaine de communes, dont la nôtre. Il avait été créé dans le but d'offrir aux enfants qui ne partaient pas en vacances quelques occupations divertissantes.

Au cours des ans, en fonction de son succès, le périmètre s'est agrandi pour regrouper aujourd'hui 38 Communes, assurant un lien privilégié entre les organisateurs et l'Association du Passeport Vacances de la Région Lausannoise, dont les bureaux sont à Lausanne.

Pour garantir attrait et qualité, la quantité et la diversité d'activités offertes sont primordiales. Malheureusement, depuis quelques années, notre commune peine à enregistrer de nouvelles propositions d'activités.

Pour l'année 2022, il devient indispensable de pouvoir compter sur des volontaires supplémentaires susceptibles de pouvoir proposer des activités et toute offre sera la bienvenue, que ce soit en matière de sport, de bricolage, de jeux, de musique, d'une visite de commerce ou d'usine, etc. Il est en effet impératif que les enfants de notre Commune (vos enfants), puissent continuer à profiter de l'offre du Passeport Vacances.

A noter que le Passeport Vacances se déroule durant les deux premières

(session de juillet) et les deux dernières (session d'août) semaines des vacances scolaires d'été. Il est destiné aux enfants de 9 à 15 ans. La durée de l'activité offerte doit être d'au minimum 2h30 (accueil, pause et au revoir compris). Chaque organisateur peut proposer une ou plusieurs activités. Une même activité peut être proposée plusieurs fois durant les 4 semaines de vacances sur les deux sessions (juillet et août).

L'Association du Passeport Vacances ne paie pas de salaire aux organisateurs mais peut participer partiellement ou entièrement aux frais d'une activité et rembourser les frais liés au matériel ou au local utilisé par les participants durant l'activité. Elle accepte un prix par séance (forfait) ou par enfant.

Si vous souhaitez organiser une activité, merci par avance de bien vouloir vous adresser au Greffe municipal, 021 641 28 00 ou greffe@romanel-sur-lausanne.ch, dès que possible, mais au plus tard le 10 décembre 2021.

Registre communal des entreprises



La Municipalité rappelle que selon la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE) et son Règlement d'application (RLEAE), toute entreprise (y compris les succursales et autres établissements secondaires, dépôts et locaux de vente notamment) qui a une activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, quelle que soit sa forme juridique, doit s'inscrire au Registre communal des entreprises au moyen du «Questionnaire pour entreprise» que vous trouverez sur le site Internet communal sous la rubrique Vie locale – Commerces et entreprises – Entreprises.

Il est important que ce Registre soit à jour, c'est pourquoi nous vous remercions par avance pour votre collaboration en la matière.

Déchetterie

La déchetterie communale, sise au chemin du Stand, est ouverte selon l'horaire suivant:

Horaire d'été:

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Lundi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 15h00 à 18h00

Vendredi: 15h00 à 18h00

Samedi: 09h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00

Horaire d'hiver:

Du 1^{er} novembre au 28 février

Lundi: 14h00 à 17h00

Mercredi: 14h00 à 17h00

Vendredi: 14h00 à 17h00

Samedi: 09h00 à 12h00

Sauf jours fériés et le 24 décembre 2021.

Lors de votre inscription à la Commune, chaque ménage reçoit automatiquement une carte d'accès à la déchetterie communale.

L'entrée dans ce lieu sera refusée à toute personne ne pouvant présenter sa carte d'accès.

La carte est valable deux ans et elle est automatiquement renouvelée.

Le remplacement de toute carte perdue est facturé CHF 20.–.

En cas de départ de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, la carte d'accès à la déchetterie communale doit être restituée au guichet du Contrôle des Habitants.

Nous vous rappelons également l'existence de l'application mobile MEMO-Déchets téléchargeable sur l'App Store et Google Play.



Cette application permet à chaque citoyen-ne d'obtenir des informations utiles et pratiques quant à la gestion des déchets recyclables et valorisables, les jours de ramassage et les horaires d'ouverture de la déchetterie.

Ramassage des sapins de Noël

Le service des travaux organisera le ramassage des sapins de Noël le 10 janvier 2022 dès 07h30. Ces derniers sont à déposer à l'emplacement habituel de dépôt de vos sacs à ordures.



Neige

Par mesure de prudence, il est rappelé à chaque propriétaire de véhicule qu'il ne doit pas le laisser en stationnement en bordure des rues et parquer trop près du bord de la route, ceci de façon à faciliter la tâche d'enlèvement de la neige et le salage effectué par le Service des travaux, qui prie instamment les conducteurs de se conformer aux instructions du personnel occupé à ces travaux. Le Service des travaux remercie d'ores et déjà tous les conducteurs qui faciliteront la tâche des responsables des services hivernaux de notre réseau routier.

D'autre part, il est à noter que les accumulations de neige dégagées et poussées aux abords des entrées de propriétés privées, ou à côté des voitures parkées sur la voie publique, seront à enlever par les propriétaires concernés.

La Municipalité décline toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être causés par le chasse-neige aux véhicules parkés totalement ou partiellement sur le domaine public, en dehors des cases de stationnement autorisé.

Game of trash



La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) a imaginé une application pour sensibiliser les Romands à la réduction des déchets. Plusieurs mini-jeux permettront de s'amuser tout en apprenant ou d'apprendre tout en s'amusant.

Ce jeu, disponible sur App Store et Google Play, a pour but de sensibiliser les enfants dès 12 ans et les adultes à une meilleure gestion des déchets. Il se compose de 4 mini-jeux ludiques qui permettent d'approfondir les connaissances sur le tri, mais également sur la réduction des déchets. Jeu pour sensibiliser à la gestion des déchets

En Suisse, nous produisons trop de déchets, environ 700 kg par an et par personne. Nos choix quotidiens influencent cette quantité que nous devons absolument réduire, car les déchets ne disparaissent pas avec l'incinération, il reste des mâchefers qui doivent être stockés. Et, surtout, notre consommation a de lourdes

conséquences sur l'environnement, la production de bien à l'infinie est imaginable dans un monde aux ressources limitées.

Permis de fouille

La Municipalité rappelle aux entreprises concernées qu'elles doivent respecter strictement les prescriptions en la matière, notamment :

- aucune fouille ne peut être faite sur le domaine public sans avoir été autorisée préalablement. Les formules ad hoc peuvent être obtenues auprès du Bureau technique communal et sur le site internet de la Commune. Le permis est délivré par le Bureau technique moyennant perception de la taxe prévue par le tarif en vigueur.
- le permissionnaire est responsable, à l'entière décharge de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, de tout dommage que ses ouvrages pourraient occasionner à la route ou à des tiers, soit pendant la construction, soit après. Il prendra en conséquence toutes les mesures nécessaires pour éviter ces dommages. Il est tenu de donner connaissance des présentes conditions à l'entrepreneur chargé des travaux.
- sitôt les travaux commencés, toutes les mesures de signalisation routière (selon norme USPR 40'876) seront prises par le permissionnaire pour assurer une sécurité absolue de la circulaire, diurne et nocturne.

Avis aux propriétaires de citernes à mazout

Conformément à la directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des Eaux (LEaux) du 1^{er} décembre 2007 relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, les détenteurs d'installations sont responsables à titre individuel du contrôle périodique, de l'exploitation et de l'entretien correct des constructions et appareils nécessaires à la protection des eaux.

Pour les installations non soumises au contrôle obligatoire, à savoir celles situées en zone ÜB, il est recommandé de procéder à un contrôle décennal.

Le Bureau technique communal peut être atteint au 021 641 28 19 pour tous renseignements complémentaires à ce sujet.

En outre, vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du Canton de Vaud: <https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/chauffage/citernes/>

Chenilles processionnaires du pin

Compte tenu du risque pour la santé de la population, nous vous rappelons les risques liés à la présence de chenilles processionnaires et les mesures de précaution à respecter.

Informations générales sur les chenilles processionnaires

Les poils des chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.).

Les chenilles processionnaires font partie de notre environnement naturel et leur développement est vraisemblablement inéluctable, compte tenu de l'évolution du climat. Il n'est donc pas envisageable de les exterminer complètement.

L'évolution des populations de chenilles processionnaires se manifeste de manière graduelle, l'insecte pouvant pulluler 1 à 3 années de suite. Entre deux culminations, parfois espacées de nombreuses années, les chenilles sont discrètes bien qu'elles puissent apparaître localement.

Les chenilles sont dangereuses durant un court laps de temps. Pour éviter les problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques (méthode de lutte), avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal.

Méthode de lutte

La lutte mécanique est la méthode de lutte recommandée. Elle doit être effectuée dès l'apparition des nids et avant le 30 janvier. Elle consiste à :

- couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu, ou



- installer des pièges écologiques, le contenant avec les chenilles est ensuite brûlé.

Les ouvriers chargés de leur élimination doivent se protéger en mettant des gants, un masque et des lunettes de protection, ainsi qu'un foulard autour du cou.

Si vous constatez la présence de chenilles processionnaires du pin sur votre propriété, nous ne pouvons que vous encourager à prendre toutes les mesures nécessaires afin de les éradiquer. N'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Etat de Vaud qui renseignera davantage sur ce sujet.

Informations aux propriétaires de chiens

Obligation d'annoncer

Les chiens acquis ou reçus, tout comme les chiens séjournant plus de trois mois dans la commune, doivent être annoncés au Contrôle des habitants. Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir vous présenter au Contrôle des habitants avec le carnet de vaccination et/ou le passeport de votre nouveau chien ainsi que le formulaire ad hoc, disponible sur le site Internet communal, dûment complété. Dès l'inscription faite, le Contrôle des habitants sera en mesure de vous transmettre votre numéro AMICUS, qui devra ensuite être transmis au vétérinaire de votre compagnon à quatre pattes.

Afin d'établir le recensement annuel des chiens, il est nécessaire que les propriétaires, qui ne l'auraient pas encore fait, annoncent au Contrôle des habitants, **au plus tard pour le 15 février 2022**, les chiens :

- achetés ou reçus en 2021,
- nés en 2021 et restés en leur possession,
- décédés, vendus ou donnés en 2021,
- qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits et restés chez le même propriétaire sont reportés d'office; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Impôt sur les chiens

Le montant de l'impôt cantonal et communal annuel est de Fr. 250.–. Les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS et AI ou du RI ainsi que de chiens

d'aveugles sont exonérés de l'impôt sur présentation d'un justificatif.

Rappel

Par ailleurs, nous rappelons **l'obligation de tenir les chiens en laisse** (art. 31 du règlement de police), ainsi que les prescriptions de l'art. 33 :

Les personnes accompagnées d'un chien ou autre animal sont tenues de prendre toutes mesures utiles pour **empêcher** ceux-ci :

1. de souiller tout espace public ;
2. de souiller ou endommager les vasques, bacs, jardinières et autres objets de décoration placés sur les voies publiques ; les espaces verts et décorations florales qui, appartenant tant à des collectivités publiques qu'à des particuliers, sont aménagés en bordure d'une place ou d'une voie publique sans en être séparés par une clôture.

Ne sont pas punissables, celles et ceux qui ramassent immédiatement les souillures déposées par leur animal dans les lieux susmentionnés ou aux endroits protégés par une prescription édictée par la Municipalité.

Nous avisons les propriétaires de chiens que des contrôles sont effectués par le personnel assermenté de notre Service des travaux et que les personnes prises en flagrant délit de contravention aux articles précités seront dénoncées à l'Autorité compétente et se verront infliger une amende de **fr. 200.–** minimum.

D'autre part, nous tenons à vous rappeler l'arrêté concernant la problématique des chiens dangereux, adopté par la Municipalité le 15 avril 2002 qui prévoit que :

- tous les chiens réputés de race dangereuse ou de combat (pitbull – bull-terrier – rottweiler) seront tenus en laisse et muselés dans tous les cas ;
- ils seront conduits par une personne adulte (plus de 18 ans) ;
- l'accès aux places de jeux publiques des Esserpys et du chemin des Tilleuls, ainsi que l'espace vert de Prazqueron, leur est interdits ;

- les contrevenants sont passibles d'une peine d'amende selon la Loi sur les sentences municipales.



Nouvelles règles pour les cyclistes

Depuis le début de cette année, de nouvelles règles de circulation sont entrées en vigueur en Suisse, dont certaines intéressent particulièrement la mobilité douce.

Autorisation de tourner à droite au feu rouge aux carrefours équipés d'un panneau affichant un vélo jaune sur fond noir.



Ces panneaux indiquent les endroits où les cyclistes ont le droit de tourner à droite lorsque le feu est rouge. Mais attention, lors de cette manœuvre, ils doivent céder le passage aux piétons et aux véhicules de la voie sur laquelle ils s'engagent. En l'absence de signalisation complémentaire, les vélos sont évidemment tenus de s'arrêter au feu rouge.

Circulation à vélo des enfants sur le trottoir

Les enfants, jusqu'à l'âge de douze ans, peuvent rouler à vélo sur le trottoir, mais uniquement en l'absence de piste ou de bande cyclable. Ils doivent bien sûr prêter attention aux piétons, étant donné que ces derniers sont prioritaires.

Adhères au club de Pro Senectute Vaud

Les habitant-e-s retraité-e-s de la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont la possibilité de rejoindre le club de membres de l'Association Pro Senectute Vaud et ils-elles peuvent bénéficier d'un an d'adhésion gratuite (valeur CHF 35.– pour un membre individuel ou CHF 40.– pour un couple). En rejoignant cette Association, vous pouvez obtenir des rabais sur les activités qu'elle propose, bénéficier d'offres de ses partenaires, recevoir le "ClubMag"



deux fois par an, profiter de tarifs préférentiels auprès de conseillers spécialisés, partager des thématiques qui vous touchent et avoir un lien privilégié avec Pro Senectute Vaud. En cas d'intérêt, transmettez vos coordonnées

(nom, prénom, adresse, date de naissance, n° de téléphone et adresse e-mail), d'ici au 15 janvier 2022, au Greffe municipal, chemin du Village 24, 1032 Romanel-sur-Lausanne, 021 641 28 00, greffe@romanel-sur-lausanne.ch

pour pouvoir profiter de cette offre. La liste des nouveaux adhérent-e-s sera transmise à l'Association Pro Senectute Vaud par l'intermédiaire des collaborateur-trice-s de la Commune.



**La Municipalité vous souhaite
de Belles Fêtes de fin d'année
et vous adresse ses meilleurs vœux
de Santé et de Bonheur pour l'année 2022**



Écho du Conseil communal

L'été fut bref pour le législatif de Romanel: à peine rentrés de vacances, les Conseillers ont été convoqués à leur première séance le 9 septembre 2021. Les affaires communales n'attendent pas, les grues tournoient au-dessus de nos têtes, les nouveaux bâtiments poussent comme des champignons, le LEB nous prépare des surprises, des routes sont en travaux, le canton se prépare pour ses élections... Mais, quel soulagement, nous pouvons à nouveau circuler sur le chemin du Village!

M^{me} la Syndique Claudia Perrin et M. le Président Thierry Henry ont tous les deux exprimé leurs vœux de collaboration entre la Municipalité et le Conseil communal dans un esprit constructif, respectueux et serein.

Sous la présidence de M. Thierry Henry, 1 conseillère et 3 conseillers ont été assermentés. Devant l'assemblée, ils ont promis d'être fidèles à la constitution fédérale et à la constitution du Canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays, d'exercer leur charge avec conscience, diligence et fidélité. Après cette assermentation, le Conseil, avec ses 55 membres, est au complet.

Le nouvel exécutif étant impatient d'avancer rapidement dans ses projets, le Conseil a été invité à élire ses commissions permanentes et à adopter l'Octroi des autorisations générales pour 2021-2026. A Romanel, 8 commissions sont à l'œuvre: finances, urbanisme, gestion, recours impôts et taxes, jeunesse, AJENOL, ASIGOS, feu.

Au début de chaque législature, le Conseil accorde à la Municipalité la compétence de décider des dépenses extrabudgétaires, l'autorisation de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles, l'autorisation de plaider, l'autorisation d'accepter des legs et donations et l'autorisation de placer des fonds disponibles auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise. Le rapport de la COFIN nous informe que «la possibilité de délégations de compétence en faveur de l'autorité exécutive communale a été introduite par le législateur en 1956.»

Les autorisations générales avaient été soumises à l'analyse de la Commission des finances, qui a proposé 4 amendements. Si la Municipalité souhaitait dans son préavis que le montant des dépenses extrabudgétaires passe de CHF 30'000.- à CHF 100'000.-, la COFIN a recommandé de garder le statu quo. Finalement, aux termes des débats conduits avec assurance par le président, qui a jonglé avec brio entre les amendements et les sous-amendements, c'est la proposition de M. Philippe Umer qui a obtenu l'adhésion du Conseil: la Municipalité se voit accorder la compétence de décider des dépenses imprévues jusqu'à CHF 50'000.- par cas. Le préavis a été adopté à une large majorité, avec un seul amendement.

Les informations de la commission ASI-GOS, dont la mission est la gestion des bâtiments scolaires, ont été très positives: M. le Président Jean-Claude Pisani a été réélu à la tête de cette commission intercommunale (Jouxteus – Prilly – Romanel) et la commission des finances de l'ASIGOS sera présidée par M. Philippe Muggli. Les nouveaux statuts adoptés élargissent le champ d'action à l'enseignement primaire et un grand défi se profile à l'horizon des prochaines années: la construction d'un nouveau collège à Romanel.

La séance s'est terminée à 22h30 après quelques divers et le vœu, adressé à la Municipalité par M. Olivier Bovey, d'accorder aux étudiants et apprentis de Romanel le financement du prix de l'abonnement Mobilis pour la zone 16.

Le Conseil a de nouveau siégé le jeudi 7 octobre avec 3 préavis au menu de cette soirée.

L'arrêté d'imposition pour les années 2022 et 2023. Le Conseil a suivi la proposition de la Municipalité de maintenir le taux à 70.5% pour les deux prochaines années.

Le règlement général de police de la Commune de Romanel-sur-Lausanne. Ce dernier avait déjà été accepté par le Conseil communal, mais il avait refusé par le canton. Des articles concernant la vidéosurveillance ne pouvaient pas

figurer dans ce règlement, mais dans un règlement ad hoc. Ce nouveau règlement a été accepté par le Conseil communal.

Le règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants. Ce dernier a été également accepté.

Le prochain conseil communal aura lieu le jeudi 25 novembre et malheureusement toujours sans public pour le moment. Nous espérons le retrouver en 2022, quand la situation sanitaire sera normalisée.



Conseil communal

Présentation des 55 nouveaux élus pour la législature 2021 - 2026

Nouvelle composition du Conseil communal élu le 7 mars 2021 pour la législature 2021-2026.
Par parti, puis par ordre alphabétique.

EIR : ENTENTE INDÉPENDANTE ROMANEL

PLR : LES LIBÉRAUX-RADICAUX

PS : PARTI SOCIALISTE

RL : ROMANEL LIBRE

NV : 1032 NOTRE VILLAGE

BUREAU DU CONSEIL

Président	Thierry Henry
Vice-Président	Guillaume Dériaz
Scrutateurs	Ariane Morand Pascal Meylan
Scrutateurs-suppléants	Pascal Cugnoni Serge Romanens
Secrétaire	Manuela Kaufmann

EIR



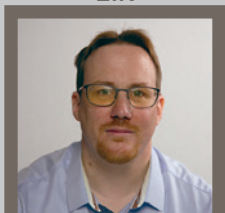
Marine
BARRETO

EIR



Romain
BIRBAUM

EIR



Christian
BOVEY

EIR



Olivier
BOVEY

EIR



Pascal
CUGNONI

EIR



Matias Ricardo
DA CONCEIÇÃO

EIR



Jamila
DAHBI RIO

EIR



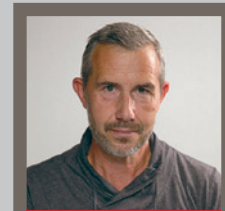
Nassira GHEBBARI
ABDELGHAFOUR

EIR



Giovanni
DE CESARE

EIR



Jean-Claude
HOSER

EIR



Evelyne
GERVAIS

EIR



Camille
JAUNIN

EIR



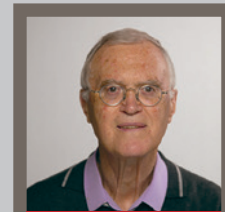
Mohsin
KAZMI

EIR



Alexandre
NICOLET

EIR



Rudolf
KRAFTSIK

EIR



Philippe
NOËL

EIR



Ariane
MORAND

EIR



Jean-Claude
PROGIN

EIR



Philippe
MUGGLI

EIR



Gabriel
RACCIATTI

EIR



Maxime
SABY

EIR



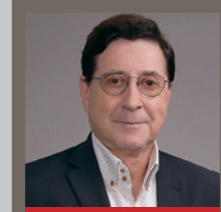
Laurent
STRAESSLÉ

EIR



François
STUDER

PLR



Jean-Claude
BÜNZLI

PLR



Daniel
DUPASQUIER

PLR



Carole
HENRY

PLR



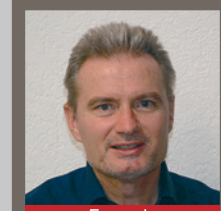
Thierry
HENRY

PLR



Pascal
MEYLAN

PLR



François
MORIER

PLR



Jean-Luc
PEREY

PLR



Henri
PISANI

PLR



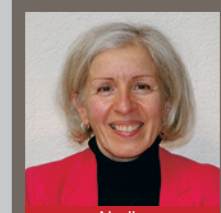
Jean-Claude
PISANI

PLR



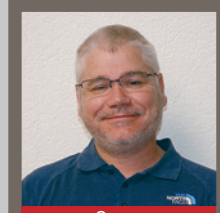
Lionel
PISANI

PLR



Nadia
PISANI BEN SIR

PLR



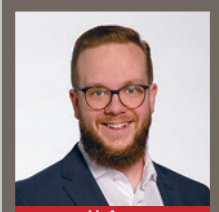
Serge
ROMANENS

PLR



Christian
TRINCA COLONEL

PLR



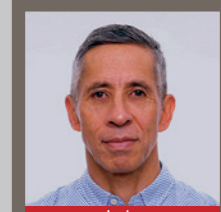
Jérôme
THUILLARD

PLR



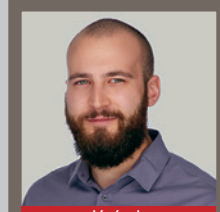
Philippe
URNER

PS



Luis
BORDA

PS



Jérémie
DÄHLER

PS



Martina
FANTIN

PS



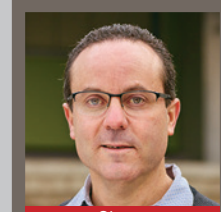
Aurélie
FAYET

PS



Luca
HOSER

PS



Simon
LOB

PS



Simon
SCHÜLE

PS



Daniel
SPÖRRI

RL



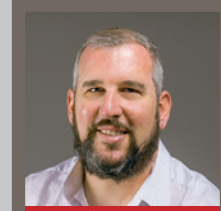
Chloé
CORTHÉSY

RL



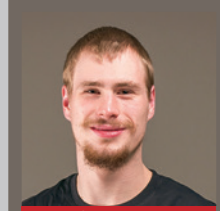
Jennifer
DAGON

RL



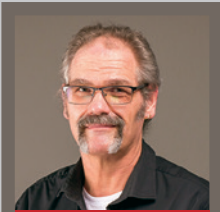
Guillaume
DÉRIAZ

RL



Christophe
HORNUNG

RL



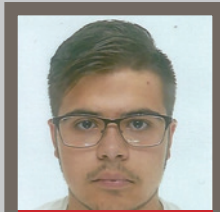
Pierre-Olivier
HORNUNG

NV



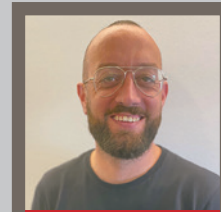
Saranda
BAJRAMI

NV



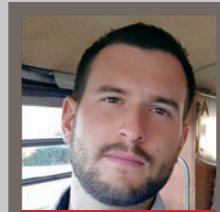
Gabriel
CAMPO VALENTE

NV



Graziano
MANCINI

NV



Gaëtan
MÖCKLI



Nouveau format des titres de séjour

Depuis le 1^{er} juillet 2021, tout ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange doit faire enregistrer ses données au centre de biométrie à Lausanne afin d'obtenir un permis L, B, C ou G sur un format type carte de crédit.

Les permis en cours de validité restent valables jusqu'à leur échéance et ne peuvent pas être remplacés pour des raisons de convenance personnelle.

Ces nouveaux documents comprendront la photo et la signature sous forme électronique.

Les données enregistrées seront valables cinq ans. Cela impliquera un déplacement tous les cinq ans du ou de la titulaire au Centre de biométrie et des documents d'identité, quartier du Flon, à Lausanne.

Toutes les informations nécessaires seront communiquées aux administré-e-s concerné-e-s, le moment venu. Il y a également la possibilité de consulter la page correspondante sur le site Internet de l'Etat de Vaud.

Les ressortissants des Etats qui ne sont membres ni de l'Union européenne, ni de l'Association européenne de

libre-échange, disposent depuis plusieurs années déjà d'un permis sous forme de carte plastifiée. Il n'y a pas de changement pour eux dans la mesure où ils doivent déjà se rendre au Centre de biométrie à Lausanne lors de l'établissement ou du renouvellement de leur titre de séjour.

Vives félicitations aux 3 nouvelles diplômées du Service de l'Enfance qui ont achevé leur formation cette année

Loane Mathey a commencé son apprentissage d'Assistante socio-éducative (ASE) en août 2018 après une année de stage en garderie. Ses 3 années de formation en vue de l'obtention du CFC se sont déroulées en garderie, à l'UAPE ainsi que des passages à l'APEMS. Elle a brillamment passé ses examens en juin 2021. Son travail personnel d'approfondissement a porté sur les troubles TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité). Loane est restée au

sein du Service de l'Enfance et partage actuellement son temps entre les 3 structures.

Maria Mazza a quant à elle achevé une formation d'Assistante socio-éducative (ASE) raccourcie sur 2 ans suivie également au Centre Professionnel du Nord Vaudois. Elle travaille au Service de l'Enfance dans le groupe de la Garderie. Maria est la preuve qu'il est possible de réorienter sa carrière professionnelle même si on n'a plus 20 ans!



A ces 2 succès s'ajoute celui de Florence Merz de la Garderie qui a terminé une formation d'éducatrice de l'enfance à l'école supérieure en éducation de l'enfance. Florence avait une formation d'enseignante enfantine sur le Canton de Fribourg mais désirait pouvoir disposer d'un certificat reconnu dans notre Canton.

Un grand bravo à elles!





Votations fédérales et élections cantonales 2022

En 2022, les citoyens et citoyennes suisses de Romanel-sur-Lausanne seront appelé-e-s à se rendre aux urnes aux dates suivantes :

13 février : votation fédérale

20 mars : élection au Grand Conseil et 1^{er} tour de l'élection au Conseil d'État

10 avril : 2^e tour de l'élection au Conseil d'État

15 mai : votation fédérale

25 septembre : votation fédérale

27 novembre : votation fédérale

Dès lors, nous vous transmettons ci-dessous quelques éléments utiles au bon déroulement des votations et élections. N'hésitez pas à consulter la page dédiée du site Internet communal sur laquelle toutes les informations nécessaires y figurent.

Matériel de vote officiel :

L'ensemble du matériel de vote officiel va parvenir aux électeurs et électrices au plus tard 3 semaines avant le scrutin. L'électrice ou l'électeur n'ayant pas reçu son matériel, une partie de celui-ci ou l'ayant égaré peut le réclamer auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi qui précède la date de la votation, à 12h00 au plus tard. L'électrice ou l'électeur choisit librement de se rendre au bureau de vote ou de voter par correspondance (par voie postale ou en déposant son matériel dans la boîte aux lettres dédiée de la Maison de Commune, chemin du Village 24, jusqu'au jour de la votation à 12h00).

Vote par correspondance :

Les votes par correspondance, retournés par voie postale, doivent être affranchis par l'électeur ou l'électrice et parvenir au Greffe municipal au plus tard le vendredi qui précède le scrutin. Nous attirons votre attention sur les délais suivants qui doivent être respectés en cas d'envoi de votre enveloppe :

- le mardi précédant le scrutin par courrier B,

- le jeudi précédant le scrutin par courrier A.

Seuls les votes déposés dans la boîte aux lettres des votations de la Maison de Commune n'ont pas besoin d'être affranchis. Cas échéant, les votes peuvent être déposés dans cette boîte jusqu'au dimanche de la votation à 12h00 au plus tard.

Où se trouve la boîte aux lettres des votations ?

Une boîte aux lettres spéciale a été mise en place sur le côté droit du sas d'entrée de la Maison de Commune.



Rappel du vote par correspondance :

- L'enveloppe de transmission doit contenir l'enveloppe de vote de couleur, en principe, jaune, fermée (avec les bulletins de vote à l'intérieur) et la carte de vote dûment complétée et signée (avec l'adresse du Greffe municipal apparaissant dans la fenêtre).
- La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune.**
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du Greffe municipal et

la mention "Votation fédérale ou élections cantonales".

- Le matériel de vote qui sera déposé dans la boîte aux lettres des votations sans être inséré dans une enveloppe sera comptabilisé comme nul.

Vote au bureau de vote :

Les électeurs et électrices qui choisissent de se rendre au bureau de vote, ouvert les dimanches des votations de 11h00 à 12h00, doivent se munir du matériel officiel reçu, soit de la carte de vote à usage unique (obligatoire), de l'enveloppe de vote et des bulletins de vote.



Repas des nonagénaires

C'est par une belle journée du début de l'automne que cinq nonagénaires, sur les neuf invité-e-s, ont répondu présent-e-s à l'invitation de la Municipalité. M^{mes} Nelly Gorgerat et Marie-Louise Rérat ainsi que MM. Jean-Paul Epars, Roger Reymond et Hans Thut ont été reçu-e-s par une délégation de la Municipalité, le jeudi 23 septembre 2021, afin de fêter ensemble ce nouveau cap et pour partager un moment en toute convivialité. Cette réception s'est tenue en les murs de la Petite Charrue, fraîchement rénovée, où un délicieux repas concocté par M^{me} Arijeta Bajrami et son équipe a pu être servi.

Lors de cette rencontre, M^{me} la Syndique, Claudia Perrin, s'est adressée aux jubilaires par un petit discours avant de leur remettre quelques attentions offertes par la Municipalité, notamment le journal authentique du jour ou du mois de leur naissance.

Cette réception a été rythmée par des anecdotes et des souvenirs retraçant les parcours des invité-e-s, mais aussi sur des interrogations portant sur l'évolution du village et les projets à venir.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'émotions que les nonagénaires ont regagné leur domicile dans le milieu de l'après-midi. Ils se sont dit "Rendez-vous dans 10 ans!".



De gauche à droite: M. Jean-Paul Epars, M^{me} Marie-Louise Rérat, M^{me} Nelly Gorgerat, M. Roger Reymond et M. Hans Thut

Tir Sportif de la Mèbre

Samedi, 2 octobre 2021, plusieurs jeunes tireurs ont participé à la finale vaudoise individuelle à 300 m. et ils ont fait honneur à notre société et à nos deux communes.

Dans la catégorie U17 les résultats sont les suivants:

1^{er} et champion vaudois: Andrea Sisto, Cheseaux, 814 pts en finale

2^e Knott William, Saubraz-Bougy, 792 pts

3^e Matteo Savini, de Cheseaux, 782 pts

5^e Vyas Arnav, de Romanel, 683 pts

Dans la catégorie U21, nos jeunes ont obtenus les résultats suivants:

1^{er} et champion vaudois: Alexandre Spahn, Cheseaux, 884 pts en finale

2^e Yann Burri, Bursins, 852 pts

3^e Rania Hussein, Granges-Marnand, 851 pts

6^e Arnaud Gilgen, Cheseaux, 802 pts

8^e Anthony Bossel, Cheseaux, 795 pts

Le Comité félicite ces jeunes tireurs pour les excellents résultats obtenus en 2021.



Catégorie U17



Catégorie U21



Le Groupe Alvazzi s'installe à Romanel-sur-Lausanne



Après une année de travaux, le nouveau siège social du Groupe Alvazzi a jailli de terre. En mai dernier, les équipes ont pu aménager dans un espace moderne favorisant l'interactivité et la communication. Ce bâtiment abritera les activités de chauffage, ventilation, électricité/télématique et services/dépannages, ainsi que les services généraux.

Le jeudi 23 septembre dernier, l'inauguration de ces nouveaux bureaux a permis d'accueillir nos clients et partenaires, mais également nos voisins et quelques membres de l'Administration communale de Romanel. Madame la Syndique nous a fait l'honneur d'un petit discours de bienvenue après une courte partie officielle durant laquelle notre Président, Emmanuel Hervé, et notre Directeur, Yann Baudron, ont présenté notre organisation et philosophie.

Durant l'inauguration, les visiteurs ont eu l'occasion de visiter les lieux à travers un circuit d'ateliers à thèmes :

- Formation des apprentis qui, depuis toujours, compose l'ADN d'Alvazzi ;
- Etude et pose de panneaux photovoltaïques ;
- Mobilité avec nos spécialistes des stations de recharges de véhicules électriques ;
- Découverte de nos solutions d'audio et visio-conférence et système de planification de salle de séances ;
- Présentation du système de domotique que nous avons installé dans notre bâtiment ;

- Maintenance connectée et management de l'énergie, que nous appliquons sur notre nouveau siège.

Cette soirée s'est conclue par un moment de partage autour d'un apéritif dînatoire et festif.



Société familiale active depuis 146 ans maintenant, nous sommes convaincus que la jeunesse est notre avenir. Pour cette raison, nous accompagnons la relève de notre mieux dans son développement professionnel et personnel. Nos apprentis deviennent ainsi des spécialistes autonomes, compétents et responsables. Parce que la relève de demain se conjugue avec la pérennité de nos métiers, le groupe Alvazzi s'investit activement dans la formation des apprentis. Ils apportent une importante plus-value à l'entreprise par leur spontanéité et leur dynamisme.

Le Groupe Alvazzi est heureux de s'être implanté à Romanel-sur-Lausanne et compter parmi le tissu économique local.



Yann Baudron, Claudia Perrin, Emmanuel Hervé



L'avenir énergétique passe par le pilotage de bâtiments de plus en plus « intelligents » et par la maintenance prédictive des installations techniques. Ainsi ce nouveau bâtiment, par sa conception et sa réalisation, exemples de ces technologies, se veut être la vitrine des compétences que le Groupe Alvazzi propose à ses clients.



20 ans... une passion, un projet



Le jour-J, Steven et Thibault sont accompagnés de plusieurs de leurs amis venus les aider à affronter le moment le plus redouté : monter les 302 marches d'escalier avec tout le matériel nécessaire qui pèse son poids!

L'installation a représenté une part importante pour cette réalisation : mise en place du câblage, de la table de mixage et d'une estrade construite à la main afin d'être à la bonne hauteur pour les plans extérieurs pris par les drones. Ensuite, de nombreux réglages et tests ont été nécessaires pour les 5 caméras et le son.

Grâce au travail d'équipe minutieux en amont, et une chance incroyable avec la météo, l'intégralité du projet et ses 45 impressionnantes minutes de tournage se sont parfaitement déroulées.

Amis depuis leur plus jeune âge, ils habitent Romanel et le Taulard, Steven, 21 ans, et Thibault, 20 ans, sont passionnés par la musique et le monde de l'événementiel. A leurs débuts, ils ont animé différents événements comme la fête au village ou encore les repas de soutien du FC Romanel. Aujourd'hui, ils forment un duo sous le nom de «**Even7s**».

Se faire connaître, et soutenir une cause

L'idée était de réaliser un projet original ayant pour but de susciter l'attention du public, de se faire connaître, tout en soutenant l'association «zoe4life», qui lutte contre le cancer de l'enfant, cause pour laquelle ils se sentent proches, et qui leur tient à cœur.

Pour mener à bien leur projet, le sommet de la tour de Sauvabelin leur semblait simplement être une évidence. La vue à couper le souffle et le cadre naturel les faisait simplement rêver et symbolisait fortement leur action : prendre de la hauteur avec leur passion, et faire connaître haut et fort l'association.

Comment s'y sont-ils pris ?

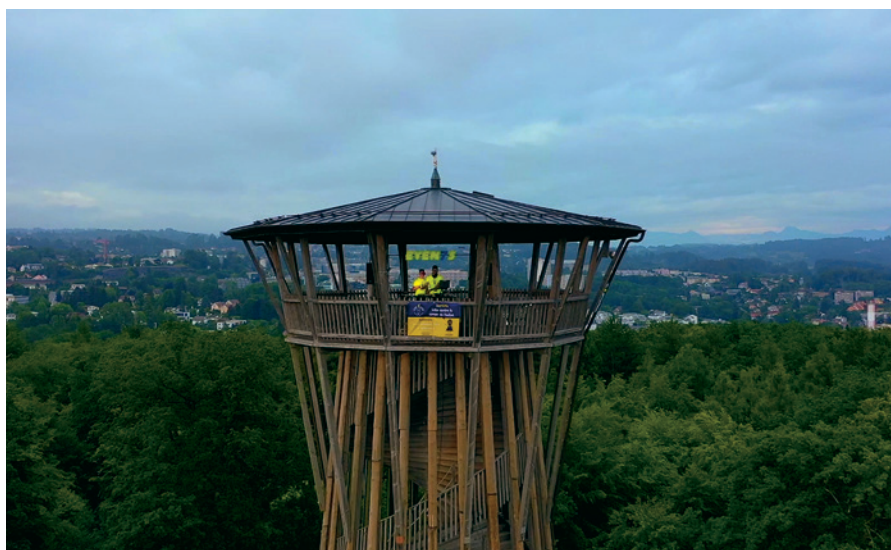
Leurs idées étaient très claires et leur but bien défini, alors ils se sont lancés pour mener à bien leur programme. Les démarches administratives n'ont pas été une mince affaire, au total ils

ont dû récolter plus de 7 autorisations différentes : autorisation du lieu, autorisation de la Ville de Lausanne, autorisation des drones, autorisation de l'amplification du son etc.

La date de l'événement, le 3 juillet 2021, a été définie en fonction de travaux exécutés sur la tour. Ils ont aussi dû rencontrer sur place des représentants de la Commune, afin de discuter des différents points à respecter concernant la sécurité. Cet entretien leur a aussi permis de réfléchir à un moyen efficace et surtout réalisable pour acheminer l'électricité en haut de la tour.

Les plans de vidéos et photos ont été diffusés sur leur compte Instagram «**Even7s_projet**», qu'ils vous invitent d'ailleurs à rejoindre pour vous rendre compte de ce qu'ils ont réalisé. En les suivant, vous pourrez être tenus au courant de leurs différents projets à venir. Ils vous invitent également à aller suivre le compte Instagram de l'association «**zoe_4_life**» afin d'être informé davantage à propos de ce tragique cancer qui touche les enfants et suivre l'évolution de cette belle association.

Avoir 20 ans, des idées, des passions et se donner les moyens de les réaliser, quel belle jeunesse!





Un renouveau à la pharmacieplus de romanel !

Si vous n'êtes pas (encore) un de leur client, vous avez sûrement déjà dû passer devant la pharmacieplus de romanel, située en plein cœur du village. De l'espace, du bleu, du blanc, beaucoup de lumière donnent à l'officine une atmosphère gaie et chaleureuse. Les enfants y trouvent également leur bonheur avec un coin jeux très attractif conçu spécialement pour eux. Du conseil santé à la prise en charge médicamenteuse si nécessaire, en passant par l'aide à la préparation des voyages, des conseils en médecine naturelle et des prestations santé, la pharmacieplus de romanel ne manque pas de prendre en charge la santé de ses clients de manière personnelle et globale.

A l'occasion de son départ à la retraite, nous avons rencontré Marie-Thérèse Guanter, ancienne propriétaire et pharmacienne responsable de l'officine depuis 36 ans. Pour elle, le choix du métier de pharmacienne était comme une évidence: «C'est une profession passionnante qui allie l'étude de nombreuses matières scientifiques et le côté humain ce qui m'a apporté la diversité que je recherchais. Chaque personne est différente, et chaque conseil que l'on donne l'est aussi», souligne la pharmacienne, pour qui l'accompagnement et le contact avec ses clients va beaucoup lui manquer.



Madame Marie-Thérèse Guanter, ancienne propriétaire et pharmacienne responsable de la pharmacieplus de romanel



Au centre, Madame Juliette Joubert, pharmacienne responsable de la pharmacieplus de romanel, entourée de son équipe (de gauche à droite): Fatma Bolatdemirci, Anne-Marie Rochat, Corinne Gavillet, Maria Megroz (manquantes sur la photo: Adeline Lipovica et Aya Omran)

Après 40 ans en officine, Marie-Thérèse Guanter ne se cache pas que le métier qu'elle exerce à la fin de sa carrière n'est pas exactement celui qu'elle avait appris au départ. «L'informatisation des officines a permis de tenir à jour des dossiers patients et leur historique et nous fournit des informations médicales instantanément. La palette de nos compétences s'est énormément élargie, nous permettant de proposer de nombreuses prestations individualisées. Avec l'adoption des normes de qualité ISO, la pharmacie a beaucoup évolué dans ses méthodes de travail, ce qui est positif», nous explique-t-elle. Elle ajoute: «A l'époque, nous étions derrière le comptoir et nous nous en tenions à l'ordonnance. Nous n'avions pas de contacts physiques avec les clients. Aujourd'hui, le métier a beaucoup changé: à l'image de la vaccination, nous proposons diverses prestations, accompagnement et prévention.» Le pharmacien n'est plus simplement vu comme un distributeur de médicaments, il est désormais reconnu comme un véritable partenaire santé: «Nous faisons partie intégrante du corps médical et sommes reconnus comme tels. Nous collaborons au plus près avec les médecins, les EMS, les CMS ou encore les infirmiers/infirmières à domicile. Nous nous inscrivons dans un dialogue différent», s'enthousiasme la pharmacienne. Elle espère, mais ne

doute pas, que la pharmacie va continuer à évoluer dans cette lignée.

Avec le développement de nouveaux quartiers à Romanel, Marie-Thérèse Guanter se réjouit pour l'avenir de la pharmacieplus: «On voit arriver beaucoup de jeunes familles, et je souhaite que la pharmacieplus de romanel continue, en tant que rare petit commerce du village, de développer des liens particuliers et de proximité avec ses clients.» Elle remercie beaucoup tous les clients qui l'ont suivie pendant toutes ces années et leur est très reconnaissante de la confiance accordée.

Depuis le 1^{er} octobre 2021, la nouvelle pharmacienne responsable Madame Juliette Joubert avec les membres de l'équipe déjà en place se réjouissent de continuer à répondre et conseiller sa fidèle clientèle sans oublier les futurs nouveaux clients.

Horaires depuis le 1.10.2021:

lundi au vendredi:

8h-12h30 / 13h30-18h30

samedi: 8h-12h



pharmacieplus



Structures d'accueil collectif de jour des enfants

Le Service de l'Enfance de Romanel-sur-Lausanne est composé d'une garderie, d'une UAPE, d'un APEMS et d'un réfectoire scolaire.

La Garderie

«Les P'tits Bonshommes»

accueille les enfants dès 30 mois jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Elle se situe au Ch. du Taulard 22.

L'UAPE «Les Explorateurs»

accueille les enfants de 1P et 2P, en dehors des horaires scolaires, du lundi au vendredi de 7h00 à 08h30 et de 11h45 à 18h30. Elle se situe au Ch. du Taulard 22. Durant certaines vacances scolaires, les enfants peuvent être accueillis sur inscription.

L'APEMS «Les Aventuriers»

accueille les enfants de 3P à 6P, en dehors des horaires scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il est fermé les mercredis et durant les vacances scolaires. Durant ces périodes les enfants peuvent être accueillis sur inscription à l'UAPE. L'APEMS se situe au Ch. des Tilleuls 8.

Le Réfectoire «Romidi»

accueille les enfants de 1P à 6P pour le repas de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Elle est fermée les mercredis et pendant les vacances scolaires. Durant ces périodes les enfants peuvent être accueillis sur inscription à l'UAPE.

Organisation:

Les inscriptions pour la garderie, l'UAPE et l'APEMS se font via la liste d'attente du réseau AJENOL (www.ajenol.ch) en complétant le formulaire ad hoc. Le tarif est calculé selon le barème du réseau AJENOL. La fréquentation des enfants doit être régulière, selon un contrat de fréquentation.

Les inscriptions pour le réfectoire se font via le Greffe municipal au 021/641.28.00 ou par mail à greffe@romanel-sur-lausanne.ch. Le prix forfaitaire journalier par enfant s'élève à fr. 15.-. La fréquentation peut être irrégulière.

Fermetures

La garderie et l'UAPE sont en principe fermées 5 semaines par année (1 semaine à Pâques, 3 semaines en été, et 1 à 2 semaines à Noël), ainsi que les jours fériés.

L'APEMS et le réfectoire sont fermés les mercredis et durant toutes les vacances scolaires.

Renseignements

Pour tout renseignement, veuillez contacter la directrice, M^{me} Sandra Ghiggia-Demelais par téléphone au 021/641.28.09 ou par mail à enfance@romanel-sur-lausanne.ch.

Adresse de courrier postal: Service de l'Enfance, ch. du Taulard 22, 1032 Romanel-sur-Lausanne



Gabrielle Lerjen Coordinatrice

Pour la structure d'accueil familial de jour concernant les Communes de: Cheseaux-Bournens-Boussens-Sullens-Romanel du réseau AJENOL - www.ajenol.ch

Adresse postale:

Administration communale de Cheseaux
Rte de Lausanne 2
Case postale 67
1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Natel 079 233 73 10

Horaires:

Lundi: de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
Mardi: de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
Mercredi: fermé
Jeudi: de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
Vendredi: fermé
@-mail: coord.amf@cheseaux.ch

Accueil en milieu familial

Nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans

Vous désirez placer votre enfant chez une accueillante en milieu familial (AMF) ?

Les AMF proposent une solution de garde souple et individualisée, en petit groupe, dans une ambiance et un rythme familiaux. Elles sont agréées et bénéficient d'une formation continue et d'un suivi par la coordinatrice.

Vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial agréée ?

Vous bénéficiez d'une formation de base et de cours de formation continue qui vous permettent d'échanger avec les autres accueillantes. Vous travaillez à domicile et fixez vos horaires. Le fait d'être agréée vous garantit le contrôle et le soutien de la coordinatrice, ainsi que l'affiliation aux assurances sociales.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la coordinatrice

Madame Gabrielle Lerjen
Téléphone: 079 233 73 10 – coord.amf@cheseaux.ch



Romanel, terreau fertile pour les artistes

Il n'y a pas que dans les pépinières et les jardins des Buya-tsa que le terrain est propice pour l'éclosion de nouvelles espèces. Notre village l'est aussi dans un autre registre, qui plus est la culture artistique!



Alors qu'il vient de sortir un nouveau documentaire («Cinq nouvelles du cerveau»), vous avez peut-être entendu parler, dans la presse actuelle, de **Jean-Stéphane Bron**. Né en 1969, il a passé son enfance et son adolescence à Romanel. A cette époque il habitait aux «berlingots» et a suivi sa scolarité au village, puis à Prilly.

Sa révélation pour le 7^e art a eu lieu à 9 ans, lorsqu'il s'est rendu au cinéma avec sa maman pour voir le film «L'arbre aux Sabots». Réalisé en 1978 par Emmano Olmi, ce film a remporté une Palme d'Or au festival de Cannes. Touché par cette histoire de paysans, située à la fin du XIX^e siècle, il devient fasciné par la réalisation particulière de ce film tourné en dialecte bergamasque. A peine sa scolarité terminée à 18 ans, il se rend en Italie pour rejoindre l'école de cinéma créée par ce réalisateur.

Ensuite, il regagne Lausanne pour parfaire sa formation et il obtient un diplôme de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Scénariste et réalisateur suisse connu pour ses documentaires politiques, dont «Mais im Bundeshuus / Le Génie helvétique» (2003), un des

succès majeurs du cinéma suisse au box-office avec plus de 100'000 entrées, qui suit les travaux d'une Commission parlementaire au Palais fédéral; «L'Expérience Blocher» (2013), portrait du leader de l'UDC Christoph Blocher;

«Cleveland contre Wall Street» (2010), sur la crise des subprimes, présenté au Festival de Cannes, est nommé aux Césars en France. «L'Opéra» (2017), tourné dans les coulisses de l'Opéra de Paris, est largement diffusé à travers le monde. Avec ce film qui a réuni plus de 200'000 spectateurs dans les salles, Jean-Stéphane Bron a obtenu en 2018, et pour la troisième fois, le Prix du Cinéma suisse dans la catégorie meilleur documentaire.

Et Romanel?

Jean-Stéphane pourrait parler pendant des heures de sa vie à Romanel. Même si cette époque lui semble lointaine, et qu'il vit dans un monde bien différent entre Paris et Lausanne, il conserve des souvenirs précis du village et de ses habitants. Il la qualifie de période fondamentale de sa vie.

Pour lui, Romanel est avant tout le terrain de tous les jeux. Ceux qui l'ont connu se rappellent certainement de ce garçon brun aux yeux bleus promenant inlassablement son labrador noir à travers les rues, les chemins et les forêts de la commune. Solitaire, appréciant la nature qui l'entoure, et déjà très observateur, il

était à l'affût des détails lui permettant d'imaginer des histoires. Sans le savoir, sa passion pour la réalisation était en train de naître. Connaissant son village et ses recoins par cœur, puisqu'il y marchait entre 3 et 4 heures chaque jour, il se souvient avoir dessiné à 10 ans, une carte du village avec toutes les rues et les chemins, qui s'était avérée complète mis à part une ou deux erreurs. Avec ses copains, il passait beaucoup de temps à vélo (il compare le sien à celui du petit garçon dans «E.T.») et s'amusait avec des talkies-walkies. Romanel, dans son souvenir, c'était la bande de la Romanelle et ses nombreux jeunes à boguet. Il s'émeut en repensant à la joie que procurait l'arrivée des auto-tamponneuse de l'Abbaye.

Selon lui, malgré son expansion, le village a paradoxalement assez peu changé; c'est un lieu rassurant. Lorsqu'il y revient pour trouver sa maman qui habite toujours notre village, il retrouve les sensations intactes de son enfance.



Passons de la cinématographie, à la télévision et au théâtre. Comédiens dans l'âme, l'un, petit et jurassien d'origine, s'est établi avec sa famille à Romanel durant 6 années, avant de déménager à quelques kilomètres à vol d'oiseau. L'autre, grand et valaisan, y a trouvé depuis 2 ans demeure au Taulard avec sa femme et ses enfants.

Ces deux acolytes, qui nous font à la fois rire et pleurer, sont **Lionel Frésard** et **Jean-François Michelet**, les deux compères de l'émission de la RTS «Caravane FM».

Ils se sont connus lors de leurs études de théâtre à Lausanne, après avoir décidé de changer de vie, de voie professionnelle. Malgré les réticences de



Lionel Frésard & Jean-François Michelet – Spectacle « Caravane en chœur »
© Nathan Hausermann

leurs familles pour ce revirement, la passion l'a emporté sur la raison. Et bien leur en a pris, puisqu'aujourd'hui ils vivent de leur art.

Vous les avez certainement déjà suivis au petit écran, sillonnant la Suisse avec leur bus tractant une caravane Rapido des années 70.... qu'ils déplient une fois arrivés à destination. Ils montent, avec énergie, une grande antenne, distribuent des petits postes de radio et s'immergent dans les lieux. Durant 48 heures, ils animent une radio éphémère et hyper locale et entrent dans la vie des habitants du lieu qu'ils visitent. Leur but est de partir à la rencontre d'anonymes en partageant un petit bout de leur vie.

Lionel Frésard s'est démarqué par ses deux spectacles Molière-Montfaucon 1-1 et On avait dit 90... Le premier raconte une histoire de vie, la sienne. Enfant des Franches-Montagnes, entremêlant les anecdotes vécues au restaurant familial, sa passion pour le foot, ses métiers de boucher et de cuisinier, sa formation théâtrale au Conservatoire de Lausanne. Son second spectacle explique avec humour et sensibilité l'organisation d'une pièce de théâtre improbable à Montfaucon sous l'œil averti de sa maman, tout en abordant le sujet difficile de bien finir sa vie. Lionel a le don d'emmener les spectateurs par toutes sortes d'émotions allant du rire aux larmes. Passant du théâtre à la vie réelle, c'est un personnage attachant et un ami précieux qui reste fidèle à lui-même.

Lorsque quelqu'un l'interpelle dans la rue en le saluant et lui disant: «J'ai l'impression de vous connaître, mais je ne me souviens pas d'où», sa réponse favorite, avec son humour agréable et naturel est: «Oui, nous nous connaissons, je suis dans votre salon régulièrement le mercredi soir».

Jean-François Michelet, natif de Basse-Nendaz au cœur des Alpes valaisannes, mûrit au soleil des mots et des notes de musique. Dès l'enfance, il chante et chante encore de chœurs en chœurs, de la Davidica à l'Octuor vocal en passant par le Novantiqua. Et c'est le chant au Conservatoire de Sion qui le conduit au théâtre; une révélation. Il

décide d'en faire son métier, quitte son petit village de montagne et s'installe à Lausanne, la grande ville, où les premiers jours, philanthrope, il dit bonjour à tout le monde et ne comprend pas pourquoi les gens sont surpris. Diplômé de la Manufacture en 2006, il a joué depuis dans plus de trente spectacles, fait quelques apparitions au cinéma. Papa de trois enfants, Jean François aime se ressourcer dans son berceau, le Valais, à vélo, à pied, en peaux de phoque ou au stade de Tourbillon.

Caravane en Chœur – actuellement en tournée

«Caravane FM», l'émission-phénomène de la RTS, devient une pièce de théâtre! Tour à tour comédiens, chanteurs ou musiciens pour cette création théâtrale et musicale inédite aux ondes positives, intitulée Caravane en Chœur!

C'est un témoignage des gens croisés sur la route et d'apartés personnels sur leur vie et leur carrière, un volet musical en forme de patchwork, qui traduit l'éventail des goûts des deux garçons: The Eagles y croiseront volontiers l'Abbé Bovet ou Bourvil.

Avec **Caravane en Chœur**, Lionel et Jean-François poursuivent l'envie de partager leurs expériences de «Caravane FM» le long d'un spectacle inédit qui se veut généreux, touchant et joyeux. Et qui sait, peut-être apprendra-t-on enfin s'ils dorment vraiment dans la caravane?



Lionel Frésard & Jean-François Michelet – Spectacle « Caravane en chœur »
© Nathan Hausermann



Connaître les dates de la tournée:
<https://caravaneenchoeur.ch/>

A l'inverse de l'habitude, répondez à nos questions, Messieurs

Jean-François, à peine arrivé à Romanel, qu'est-ce qui te plaît le plus ?

Ce qui m'a frappé à mon arrivée à Romanel, c'est l'ouverture des gens. On peut parler avec tout le monde et ça fait du bien. Les voisins sont très vite devenus des amis.

Lionel, tu as quitté Romanel depuis peu, qu'est-ce qui te manque le plus ?

La vue sur le lac depuis notre berlingot. Les gens de qui on était proches le sont restés. On n'est pas partis bien loin...

Chacun parle de l'autre

Quel est son plus gros défaut ?

J-F. : C'est qu'il a quitté Romanel juste avant que j'arrive!

L. : Ben, il est valaisan!

Quelle est sa plus grande qualité ?

J-F. : Difficile à dire parce qu'il en a tellement... Je vais dire qu'il est un exemple pour moi!

L. : Son cœur est aussi grand que lui... grand comme ça! (Je fais un geste en le disant, hein!)

Racontez aux lecteurs du Romanel Info une anecdote qui vous est commune

Lors d'une soirée dans laquelle nous étions invités pour parler de l'émission,



Lionel Frésard & Jean-François Michelet – Spectacle «Caravane en chœur»
 © Diana M Photography

un des organisateurs a dit à Jean-François qu'il lui faisait penser à l'Abbé Pierre, ce qui a beaucoup fait rire Lionel.

Et lui d'ajouter à son interlocuteur tout en regardant Lionel « et vous, vous me faites penser à Mère Theresa! ». Ce qui a fait beaucoup rire Jean-François, du coup nous avons beaucoup ri tous les deux!

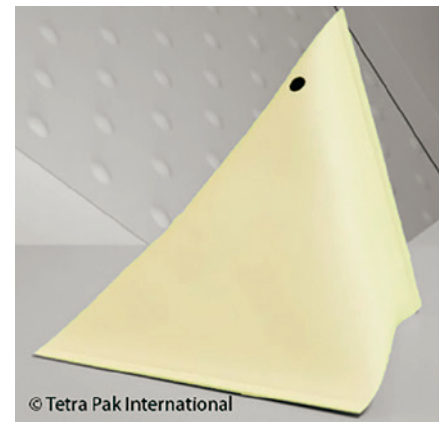
Nous sommes bien peu de choses...

Pour terminer, Lionel dévoile une petite anecdote rigolote

Lorsqu'elle habitait à Romanel, la famille Frésard louait une villa dans les hauts du village... aux «berlingots». Un jour, une dame est venue sonner à la porte. Elle explique qu'elle était propriétaire de cette maison il y a plusieurs années et qu'elle voulait montrer à sa petite-fille où a habité son papa durant toute son enfance. C'était la maman de Jean-Stéphane Bron! Coïncidence amusante pour deux personnages connus qui ont foulé notre village.

Romanel, terreau bien plus fertile qu'il n'y paraît dans notre article, puisque d'autres artistes connus ont aussi vécu au village. Leurs histoires et parcours seront dévoilés ultérieurement lorsqu'il seront à l'affiche de l'actualité et pour ne pas tout raconter dans le même numéro du journal.

Les Berlingots, on en parle, mais c'est quoi, c'est où ?



© Tetra Pak International

19 maisons sont sorties de terre en 1968 sur les hauts du village, entre le chemin des Noyers et le chemin de la Judée encore en herbe. Le plan de quartier «Es Noyers» était le premier du genre en Suisse.

Au joli nom de «Cité Fleurie», un surnom a rapidement vu le jour et perdue: les «berlingots».

Si ce quartier a été surnommé ainsi par les habitants du village de l'époque, c'est de par la forme inhabituelle et futuriste des maisons qui ressemblaient, dit-on aux berlingots de crème à café de l'époque.



Lionel Frésard & Jean-François Michelet – Spectacle «Caravane en chœur»
 © Nathan Hausermann



Liste des manifestations

Novembre 2021

26 novembre

Contes
Bibliothèque Papyrus
16h00 à 16h45

29 novembre

Né pour lire
Bibliothèque Papyrus
09h30 à 11h00

Décembre 2021

11 décembre

Vente de sapins de Noël
Amicale des Pèdzes
Salle polyvalente de Prazqueron
10h00

17 décembre

Contes
Bibliothèque Papyrus
16h00 à 16h45

Janvier 2022

8 janvier

Souper de soutien
Société de Jeunesse
Salle polyvalente de Prazqueron
18h00

15 janvier

Loto
Chœur mixte La Source enChantée
& Sté de Jeunesse
Salle polyvalente de Prazqueron
(portes ouvertes dès 19h00) 20h00

16 janvier

Loto annuel
Chœur mixte La Source enChantée
Salle polyvalente de Prazqueron
(portes ouvertes dès 13h00) 14h00

29 janvier

Repas soutien & Tournoi indoor
FC Romanel
Salles polyvalente et de gymnastique
selon programme

Mars 2022

26 mars

Vide-dressing
Salle polyvalente de Prazqueron
09h00

Avril 2022

2 avril

Repas de soutien
Groupe Scout des Flambeaux
de l'Evangile
Salle polyvalente de Prazqueron
18h00

26 avril

Assemblée générale
Romanel Logis
La Villageoise
20h00

Mai 2022

1^{er} mai

Journée de rencontre et d'offrande
Paroisse protestante
Salle polyvalente de Prazqueron
11h30

7 mai

Concert annuel
Chœur mixte La Source enChantée
Salle polyvalente de Prazqueron
20h00

Juin 2022

10 juin

Course A Travers Romanel
Selon programme

11 juin

Abbaye des Villageois
Selon programme

12 juin

Abbaye des Villageois
Selon programme

13 juin

Abbaye des Villageois
Selon programme

**L'organisation des événements
est soumise aux prescriptions
de l'OFSP.**

**Pour plus de précisions quant
au maintien et déroulement
des manifestations, nous vous
suggérons de vous adresser
directement à l'organisateur.**



Chronique de la Paroisse Cheseaux-Romanel-Vernand



Dans le rétro

Week-end paroissial

Il s'est déroulé cette année du 18 au 20 septembre, à l'Hôtellerie franciscaine de St-Maurice. Pour la première fois, nos amis catholiques étaient invités. Mini-rallye, puis soirée pour faire connaissance. Thème du week-end: «Aider son prochain comme soi-même...? Pas si facile!»

L'animation/réflexion autour de ce thème était assurée le dimanche matin par Annette Mayer, accompagnante spirituelle en neurochirurgie au CHUV. Elle nous a conduits dans des partages captivants, nous rappelant de bien différencier «empathie» et «compassion», «fragilité» et «vulnérabilité». Nous sommes très reconnaissants d'avoir pu bénéficier de l'expérience de cette animatrice catholique.

L'après-midi, les participants ont pu choisir différentes activités à St-Maurice, Lavey-les-Bains ou Martigny (vitraux de Hans Erni au temple protestant, présentés de manière très vivante par le pasteur du lieu).

Le lundi matin, nous reprenions le même sujet en 4 groupes: 1) Aider, c'est servir et être serviteur. 2) Aider, c'est partager nos dons. 3) Aider, c'est prier et intercéder. 4) Aider, c'est accompagner. Nous avons pu échanger, puis transmettre à l'assemblée le résultat de nos réflexions, notamment par des suggestions très concrètes. Puis la gerbe a été nouée avant le repas de midi et le culte avec Cène qui marquait la fin de ce week-end bienfaisant. Un très grand merci à l'équipe des organisateurs!

Retrouvailles au Fil d'argent

Les participants se sont retrouvés dans la joie le vendredi 1^{er} octobre, après une longue attente due à la pandémie. Tous ont beaucoup apprécié de pouvoir à nouveau échanger, de savourer un délicieux goûter festif, et de jouir des beaux morceaux de piano interprétés par la pianiste Véronique Saulay. Voir la photo ci-jointe.



Rendez-vous

Fil d'argent

Voir les infos précises à la page 32 de ce Romanel-Info.

Renseignements auprès d'Anne-Fr. Voumard, ch. des Tilleuls 21, 1032 Romanel, tél. 021 647 60 75.

Soirée Louange

Vendredi 14 janvier, 20h, au temple de Cheseaux.

Vendredi 11 février, 20h, au temple de Cheseaux.

Partages bibliques

Ils reprendront à partir de janvier/février 2022. Les dates et les lieux ne sont pas encore fixés. Sujet proposé: le chemin dans la Bible. Renseignements auprès d'Yvan Bourquin, 078 772 68 51.

Dans nos familles

Baptême

Kendra Wolf, née le 25 juin 2021 à Morges, fille de Jennifer Wolf, baptisée à Romanel le 3 octobre.

Mariage

Bénédiction du mariage d'Adeline et Alessio Freda, de Romanel, le 21 août à l'église de Pully.

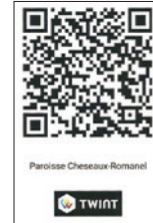
Service funèbre

A été accompagnée dans la douleur du deuil et l'espérance de la résurrection, la famille de:

M. Lucien Laager de Romanel, le 9 août à St Roch.

Rappel

Pour soutenir la paroisse, merci pour vos dons:



CCP 10-576-6 ou par TWINT

Cultes

Sous réserve; veuillez consulter le site web de la paroisse, notamment pour le lieu de culte: <https://cheseauxromanel.eerv.ch/>

Dimanche 28 novembre

10h30, Montheron, Y. Bourquin, Cène, entrée dans le temps de l'Avent, culte unique pour les paroisses de Cheseaux-Romanel et du Haut-Talent

Dimanche 5 décembre

10h, Romanel, C. Dietiker, Cène, culte unique pour les paroisses de Cheseaux-Romanel et du Haut-Talent

Dimanche 12 décembre

10h, Cheseaux, C. Dietiker

Dimanche 19 décembre

10h, Cheseaux, B.Vulliamy

Vendredi 24 décembre

23h, Romanel, C. Dietiker, Cène

Samedi 25 décembre

10h, Cheseaux, C. Dietiker, Cène

Pour la suite, se référer au site web de la paroisse: <https://cheseauxromanel.eerv.ch/>



Communauté catholique

Cheseaux-Romanel-Sullens-Bournens-Boussens-Vernand

Cette Communauté fait partie de la paroisse du Bon Pasteur dont l'église est à Prilly.

La paroisse de Prilly constitue une Unité Pastorale avec la paroisse St Joseph à Prélaz/Lausanne.

Paroisse du Bon Pasteur à Prilly:

Abbé Aimé Munyawa

Avenue des Cerisiers 2, 1008 Prilly,

Tél.: 021 634 92 14

Courriel: aime.munyawa@cath-vd.ch

Site: www.cath-vd.ch/paroisses/prilly/

Comité:

Michèle Gay Vallotton, présidente

Courriel:

communautcatholique@bluewin.ch

Secrétariat:

Ch. du Village 9, 1032 Romanel

Tél.: 021 648 09 42

Heures d'ouverture:

sur rendez-vous, Tél. 079 461 41 15

Messes:

Les messes de la Communauté sont célébrées au **Foyer St-Nicolas**, au sous-sol du Collège Derrière-la-Ville, à Cheseaux.

Dès le 5 septembre 2021, les messes ont lieu le dimanche à 11h00.

En semaine messes au Bon Pasteur à Prilly à 18h (excepté lundi).

Tous les jeudis de 9h à 18h, adoration du Saint-Sacrement au Bon Pasteur à Prilly.

Bulletin paroissial:

«L'Essentiel» est envoyé aux abonnés 4x par année – Abonnement Fr. 20.00 – CCP 10-19534-6

Activités pastorales:

Catéchèse, depuis l'Veuil à la Foi pour les petits de 1 à 6 ans jusqu'à la préparation à la 1^{ère} Communion en 5^e et 6^e années et à la Confirmation en 9^e et 10^e années.

Contactez la cure du Bon Pasteur pour plus d'informations. Tél.: 021 634 92 14

Baptêmes:

Au nom de la Communauté, une personne visite la famille demandant un baptême. Le curé prend rendez-vous pour préparer la célébration. Le baptême a lieu en fonction des demandes parfois regroupées jusqu'à 3. Les célébrations ont lieu soit au Foyer St Nicolas, soit à l'église paroissiale du Bon Pasteur à Prilly. Contacter la cure de Prilly: 021 634 92 14.

Les enfants qui demandent le baptême au cours des années de scolarité suivent un cursus particulier.

Décès:

En cas de décès, contactez les Pompes funèbres de votre choix et la cure de Prilly (021 634 92 14) pour fixer l'heure de la célébration. Les enterrements peuvent être célébrés dans les églises des communes de la Communauté, selon une convention établie avec elles.

Mariages:

Le mariage suit le critère du territoire de résidence; il faut donc s'adresser à la cure de Prilly, chargée de constituer le dossier. Contacter le 021 634 92 14.

La célébration peut avoir lieu dans une autre église catholique ou œcuménique. Il est prudent de s'y prendre assez tôt, idéalement six mois à l'avance.

Visite à domicile:

Sur demande, le curé rend visite à domicile; on peut recourir à lui également pour l'onction des malades.

Une personne laïque est également disponible pour apporter la communion à domicile.

Echanges avec nos aîné-e-s:

Si vous souhaitez rejoindre le petit groupe qui s'occupe des échanges avec nos aîné-e-s (téléphones, visites si souhaité, récolte de demandes en lien avec la Pastorale et la vie de la Communauté), merci de prendre contact avec Verena Cantin, au 076 592 54 88 ou Graziella Frank, au 079 672 34 76.

Si vous souhaitez soutenir la Communauté, merci pour vos dons:

CCP 10-19534-6





Coup de cœur de la Bibliothèque

LA BIBLIOTHÈQUE CHANGE SES HORAIRES!!

Depuis la rentrée scolaire
du mois d'août, nous serons
ouverts au public

LE LUNDI DE 15h30 à 17h30
et
LE MERCREDI DE 14h00 à 18h00

Nous nous réjouissons de vous
accueillir et de continuer à vous
faire découvrir nos collections

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN



Bibliothèque «PAPYRUS»

Ch. de Cousson 2
1032 Romanel
Tél. : 021 647 09 60
bibliotheque@romanel-sur-lausanne.ch



Ole Könecke, l'auteur et illustrateur de notre album coup de cœur de ce mois, est né en Allemagne, mais a vécu durant son enfance en Suède, pays qui l'a beaucoup influencé dans son œuvre par la suite.

Des personnages qu'il crée, Ole Könecke dit : «*J'aime tellement mes personnages que je veux continuer à savoir ce qu'il leur arrive*». Nous voilà donc avec plusieurs séries d'albums et petits romans dont celle d'Anton est un exemple. Dans l'aventure qui nous occupe, notre petit protagoniste trouve par hasard un turban de magicien qui va l'inspirer pour s'essayer au métier, avec plus ou moins de succès. Pour l'anecdote, c'est une ancienne affiche pour un spectacle de magie, appartenant à l'un des oncles de l'auteur, qui a donné à celui-ci l'idée de l'histoire.

Anton est magicien

Auteur: Ole Könecke
Illustrateur: Ole Könecke
Éditeur: L'école des loisirs
Album à partir de 5 ans
Thème: Magie/Magicien

Voici donc Anton, coiffé d'un énorme turban exotique trouvé sur son chemin. Il profite de chaque occasion qui se présente à lui pour essayer ses tours de magie. Le comique de la situation entre la réalité et ce qu'Anton s'imagine pouvoir accomplir reste probablement accessible aux petits sans avoir besoin d'explication des parents. Mais que ceci ne nous empêche à nous, les grands, de jeter un coup d'œil à cette album drôle, ainsi qu'aux autres du même auteur que vous trouverez à la bibliothèque.

En espérant vous rencontrer bientôt, nous vous souhaitons de beaux moments de lecture

Carmen González Tornare

SAMADHI
Le Chemin Vers Soi

**Thérapies brèves
orientées solutions**

- **Coaching** (individuel / couple)
- **Hypnose et HTSMA**
- **PNL** (Programmation Neuro Linguistique)
- **Consultante Ennéagramme**
- **Régressions Mémoires**

Isabelle Tschannen
079.304.64.65

www.samadhi-coaching.ch
info@samadhi-coaching.ch
Chemin de Cousson 3
1032 Romanel-sur-Lausanne

**Tous les mercredis soirs, à la salle de Gymnastique de Prazqueron,
venez nous retrouver pour jouer au badminton**

**Quel que soit votre niveau, passez avec nous
des moments de sport et de convivialité
sur un de nos quatre courts**

Rejoignez-nous pour une soirée d'essai

**Admis dès 16 ans, tous les mercredis soir
de l'année scolaire dès 19h45**

Si nécessaire prêt de raquettes et volants

Renseignements : Pedro Arellano 076 778 56 82




**MANCINI**CONSULTANT, CONSEIL ET
EXPERTISE EN ÉLECTRICITÉ

MAÎTRISE FÉDÉRALE

Luigi MANCINI

Chemin du Brit 19 | CP 114 | 1032 Romanel/Lausanne
Tél. + Fax +41 21 648 19 63 | Portable +41 79 743 30 77
infolmancini@bluewin.chLa **Peyres** **Pittet**

079/471.88.88

BOIS DE FEU

coupé 25 / 33 ou 50 cm

LIVRAISON POSSIBLE À ROMANEL ET ENVIRONS

Alain & Robin Pittet - 1063 Peyres-Possens

**LE BENEVOLAT CHESEAUX - ROMANEL - VERNAND**

REJOIGNEZ LE BÉNÉVOLAT

**VOUS AVEZ UN PEU
DE TEMPS ?**VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS ?
VOUS DÉSIREZ RENDRE SERVICE ?
VOUS AIMEZ LES RENCONTRES ?**LE BÉNÉVOLAT A
BESOIN DE VOUS!****VOUS AVEZ BESOIN
D'UN COUP DE MAIN ?**FAIRE VOS COURSES
ALLER CHEZ LE MÉDECIN
RECEVOIR DES REPAS CHAUDS
FAIRE UNE BALADE
EFFECTUER DES PETITS TRAVAUX
(Participation aux frais de transports)

CONTACTEZ-NOUS !



ROMANEL MME JANSEN 021 647.29.29

CHESEAUX MME POLETTI 079 453.85.56
(LU-VE 9h-12h)

jplgirard@gmail.com

**IL RESTE DE
LA PLACE...****VOUS
SOUHAITEZ
PUBLIER UNE
ANNONCE
POUR UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ ?****FORMAT A**

55 mm x 40 mm

CHF 80.- par parution

Contactez la rédaction à

romanelinfo@romanel-sur-lausanne.ch

PLR**Les Libéraux-Radicaux**Prochaine séance de préparation
du Conseil communal**jeudi 2 décembre 2021 à 20h00
à la Salle 1803.**



Lombardo
auto-moto-ecoles.ch
 Romanel-079 607 55 70



+41 79 692 14 34
 mancini.paysagiste@gmail.com
 Rue du Village 23-1034 Dizy

**Pour vos fêtes de famille,
 baptême, anniversaire
 d'enfants, etc.**

la Paroisse réformée
 de Cheseaux-Romanel-
 Vernand propose à la location
 les locaux suivants
 pour env. 30 personnes :

Romanel: La Concorde,
Cheseaux: Ancienne Cure.

Renseignements:
 tél 079 476 46 03 (aussi SMS).

SOUPER STEAK-FRITES À GOGO VOL. III

Le 8 janvier 2022
Dès 18h30

**Salle polyvalente de Prazqueron
 à Romanel-sur-Lausanne**

40.- par personne

Animation musicale

**Certificat Covid obligatoire valable
 avec la pièce d'identité**

**Inscriptions jusqu'au 25 décembre 2021
 auprès de Chloé au 079 521 31 16**

Jeunesse de Romanel-sur-Lausanne

**ENTENTE
 INDEPENDANTE
 ROMANEL**



Tous différents, tous ensemble !

**Prochaine séance
 de préparation du Conseil**

jeudi 2 décembre 2021

à 20 h 00 à La Villageoise



Dans nos familles

Naissances

Cottier Thomas
29 mars 2021

Amsaghrou Yazid
28 avril 2021

Tambadian Elyo
29 avril 2021

Pop-Stojanov Mila
19 mai 2021

Munz Costa Teresa
27 mai 2021

Wolf Kendra
25 juin 2021

Carreira Fernandes Mathias
16 juillet 2021

Formoso Cid Layana
20 juillet 2021

Fuso Leon
24 juillet 2021

Jomni Elyes
07 août 2021

Bienvenue à ces bébés
et meilleurs vœux
aux heureux parents!

Décès

Laager Lucien
05 août 2021

Shanmugam Ketheeswaran
12 août 2021

Panico Tommaso
31 août 2021

Curty Marlène
16 septembre 2021

Nos sincères condoléances
à sa famille



CONCERT DE NOËL

de La Source enChantée,
Le chœur mixte de Romanel s/L
Entrée libre, chapeau à la sortie

Certificat COVID
+ pièce d'identité
obligatoires



Direction
Jonas Hofmann



Mercredi 8 décembre 20h
Eglise de Cheseaux s/L



Vin chaud et thé de Noël
offerts après le concert

www.lasourceenchantee.ch



Notre équipe vous attend à la **Ludothèque** au chemin du Village 9

la **Ludothèque** sera ouverte de **15h30 à 17h30:**

Les lundis: 15.11.2021 – 29.11.2021 – 13.12.2021

Les vendredis: 12.11.2021 – 26.11.2021
10.12.2021 – 17.12.2021

Pour vous proposer en location
jeux et jouets (dernières
nouveautés et jeux classiques).
Au plaisir de vous accueillir!

Tél.: 021 641 27 09





EF GIRT électricité

Rte d'Echallens 32 • 1032 Romanel-sur-Lausanne
Tél.: 021 652 57 67 • E-mail: info@efgirt.ch

www.efgirt.ch

Fleurs du Temps, artisan fleuriste

Venez découvrir dans notre nouvelle boutique, au centre du village de Cheseaux-sur-Lausanne, l'univers créatif, naturel et moderne de Cassandra, une fleuriste passionnée.

Vous trouverez un choix de produits variés, au fil des saisons et de petites décorations.

Travailler avec nous :

- * Pour votre mariage, ce grand jour privilégié rempli d'amour.
- * Abonnement d'entreprise, l'ambiance d'un accueil, ...
- * Dernier hommage tout en douceur.
- * L'événementiel, un grand décor est toujours signe d'excitation.
- * Futurs projets, nouvelles idées, demandes particulières, nous sommes toujours prêtes à créer des nouveautés.

"Une saison ou une émotion après l'autre, nos fleurs vous accompagnent en tout temps et pour chaque étape de votre vie."

Nous nous réjouissons de vous accueillir, de mettre notre expérience et notre créativité à votre service.

Fleurs du temps
Cassandra Favre
Route d'Yverdon 1
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

☎ 021 732 20 00
✉ info@fleurs-du-temps.ch
🌐 www.fleurs-du-temps.ch
📷 @_fleursdutemps
📱 /fleursdutemps1033

Horaires de la boutique

Lundi	Samedi
Fermé	09h00 - 12h30
Mardi au vendredi	Dimanche
08h30 - 12h30	09h00 - 11h30
14h00 - 18h30	



ROMANEL
libre

Ecouter
Débattre
AGIR

Vous avez envie de vous engager pour votre village,
de faire changer les choses ?

Rejoignez-nous le **mardi 7 décembre 2021 à 20h00**
à la Villageoise (petite salle au rez)

www.romanel-libre.ch

Suivez-nous sur Facebook!

Pour plus de renseignements : 079 321 31 79



VOTRE SAPIN DE NOEL A ROMANEL

L'amicale Les Pèdzes organise
une vente de sapins au profit de la
Fondation Planètes Enfants Malades
www.fpem.ch



La vente aura lieu

**le samedi 11 décembre 2021 de 10h00 à 12h00
devant la salle de Prazqueron**

où les lutins du Père Noël vous accueilleront et
vous serviront un verre de vin chaud.

Les sapins de type Nordmann, qualité extra,
de production vaudoise, seront disponibles
en 4 grandeurs :

100-125cm	35.--
126-150cm	40.--
151-175 cm	50.--
176-200 cm	60.--

Pour chaque
sapin vendu,
l'amicale Les Pèdzes
versera 10.-- à
la Fondation
Planètes Enfants Malades.

Afin de soutenir
également la Fondation,
la Commune de
Romanel versera une
contribution.

Parlez en
autour de vous.

On compte sur
vous pour eux !



Uniquement sur réservation auprès de Marie Chapuis et ce jusqu'au 5 décembre 2021, par :
e-mail : sapins@hispeed.ch natel : 078/708.05.90

Le chœur mixte **La Source enChantée** en
collaboration avec la **Jeunesse**
vous proposent pour **2022** son traditionnel



**Samedi 15 et
dimanche 16 janvier**

Salle Prazqueron, avec "ARTHUR" Romanel-sur-Lausanne



- samedi dès 20h
ouverture des
portes à 19h00
- dimanche dès 14h
ouverture des
portes à 13h00

27 tours pour Fr. 15.-

Fr. 10.- pour 18 tours après 1ère pause

Fr. 5.- pour 9 tours après 2ème pause

2 super-royales + mini-Bingo

SUPER LOTS à gagner ! produits du terroir ...



Green Club

Près de chez vous !

 Romanel

Ch. des Epinettes 1 1032 Romanel-sur-Lausanne T. 021 648 34 54 info@green-club.ch www.green-club.ch



10% de rabais* aux habitants de Romanel sur les abonnements

* rabais non cumulable avec d'autres offres

Pour les sports...

- 10 courts de tennis
- 4 courts de badminton
- 3 courts de squash
- 2 courts de padel
- 1 salle de musculation
- 1 salle de fitness
- Group training

- Personal training
- Piscine couverte
- Zone wellness
- Grand parking gratuit
- Restaurant et terrasse aménagée
- Physiothérapie

Pour détente et loisirs...

Cours collectifs :

- Tennis
- Bodypump, spinning, zumba...
- Aquagym, natation, aquabike
- Yoga / Pilates



Blue Meditation

Centre pleine conscience Romanel-sur-Lausanne
(salles communales)

Cours de réduction du stress par la pleine conscience MBSR

Séance d'initiation groupe/individuel

Interventions centres de formation, institutions et entreprises

Fanny Ciampi

Institutrice pleine conscience MBSR/MBI/MBCT
Formée à l'Université Genève, Faculté médecine,
Haute école santé / HUG
Formatrice d'adultes niveau brevet
Travailleuse sociale HES/SO

fanny@blue-meditation.ch

078 667 45 42

www.blue-meditation.ch





Reprise de cabinet de médecine générale à Romanel-sur-Lausanne

C'est une très bonne nouvelle pour la santé des patient-e-s de Romanel-sur-Lausanne et de sa région, à l'heure où les médecins traitent-e-s peinent à trouver des repreneurs pour leurs cabinets.

Anciennement occupés par le Dr Wilfred-Eric Rusterholz - parti à la retraite - les locaux du cabinet de ce médecin sont rénovés en cette fin d'année et deux nouveaux médecins généralistes s'y installeront prochainement.

Une évolution qui permettra d'accueillir les patient-e-s dans les meilleures conditions (plus de 100 m² de locaux), au cœur de Romanel-sur-Lausanne dès janvier 2022. Le centre médical proposera des consultations de médecine générale et de famille.

Prenez dès maintenant rendez-vous par téléphone au n° **021 646 64 55** ou par email: cm-romanel@ehc.vd.ch

Cabinet de médecine générale
Ch. du Taulard 4
1032 Romanel-sur-Lausanne



L'activité des physiothérapeutes

- **Christian Rosset**, après avoir installé le cabinet en 1987 et
 - **Marta Tinghi** qui a rejoint l'équipe en 2006
- se terminera le 31 décembre 2021.

A l'occasion de cette étape importante nous tenons remercier tous ceux et celles qui nous ont fait confiance pendant cette longue période.

Pendant ces années notre travail n'a cessé d'évoluer et de s'enrichir au fur et à mesure de la rencontre de chaque patient qui demandait notre intervention. En effet, lors de chaque traitement, nous avons essayé d'accompagner les patients à accepter et dépasser leurs propres difficultés pour retrouver un nouvel équilibre. Pour nous, chaque être est porteur de ressources extraordinaires qui peuvent lui permettre de dégager la force et le courage pour se prendre en charge et se relever au mieux.

Une pensée reconnaissante va aux médecins et aux différents professionnels de la santé de la région qui nous ont assuré collaboration, soutien et confiance.

Enfin, nous avons eu la chance de parcourir avec eux un chemin professionnel et humain de qualité.

Le cabinet poursuivra l'activité avec nos collègues Mme **Andréane Robert** et M. **Celso Rocha**.

Leur compétence et motivation n'a pas besoin de présentation ainsi que leur capacité à travailler en équipe. Inutile de dire combien nous même en étions bénéficiaires.

Il est prévu qu'un nouveau collègue intègre le cabinet dès janvier prochain. Nous leur souhaitons de poursuivre cette activité avec autant de plaisir et de satisfaction que nous avons connu.

A vous toutes et tous nos cordiales salutations.

Christian Rosset

Marta Tinghi

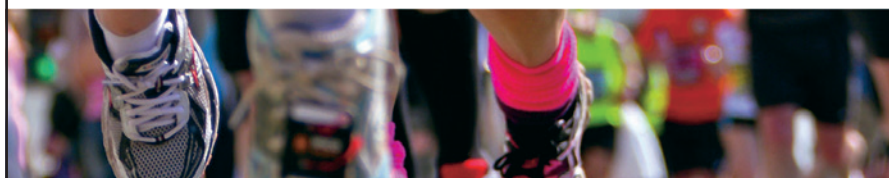
La Course « A TRAVERS ROMANEL » revient le 10 juin 2022



Vous voulez nous aider ?

Inscrivez-vous comme bénévole et/ou sponsor, pour plus d'informations :

info@atraversromanel.ch





Conditions de publication dans le Romanel Info

Fenêtre sur l'actualité de la vie de la commune, le Romanel Info est destiné aux habitants du village. Il relate les communications de la Municipalité, du Conseil communal et des services communaux. Son objectif est aussi de publier des informations sur la vie du village et de ses habitantes et habitants, sur les sociétés locales, les événements et les manifestations.

Chaque année, 4 éditions sont publiées en avril, juin, août et novembre. Ce journal est imprimé à 1900 exemplaires et sa distribution par voie postale couvre l'ensemble de la commune, ainsi que Vernand et le Taulard.

C'est donc un support intéressant pour vos annonces publicitaires!

De nouveaux tarifs avantageux ont été fixés par la Municipalité. Une publication pour une seule parution est dorénavant possible, et il n'y a plus de différence de tarif entre une annonce noir-blanc ou en couleur.

Les tailles, tarifs et délais rédactionnels pour une publication sont détaillés ci-après, ainsi que sur le

site <https://www.romanel-sur-lausanne.ch/officiel/romanel-info.html>



Un rabais de 10 % est accordé pour 4 éditions consécutives.

Si vous souhaitez insérer une annonce publicitaire dans le Romanel Info, il suffit de contacter la rédaction à romanelinfo@romanel-sur-lausanne.ch en joignant toutes les informations et documents utiles (logos et images dans une résolution suffisante pour l'impression), ainsi que l'adresse complète pour la facturation.

Sociétés locales, faites vivre le Romanel Info!

Pour mémoire, les sociétés locales bénéficient de la gratuité pour annoncer leurs manifestations.

La rédaction les encourage aussi vivement à parler de leurs activités, de la vie de leur société par le biais d'articles.

Il est recommandé de tenir compte des formats ci-après en cas de remise d'un document prêt à la publication et pour lequel aucun remaniement de mise en page n'est souhaité.

Les délais rédactionnels et de parution sont mentionnés à la dernière page du journal et sur le site de la Commune. Toutefois, en cas d'intention de faire paraître un article, une anticipation serait très appréciée, en annonçant dans un premier temps le projet ou le sujet, facilitant ainsi une bonne planification, puis le document final peut être ensuite remis jusqu'à la date du délai.

Pour tout besoin de conseil ou de support rédactionnel, il ne faut pas hésiter à prendre contact par le courriel officiel du journal.

Ce journal est aussi le vôtre, faites le vivre!

DÉJARDIN FRÈRES SA

Bières
Vins
Limonades
Jus de fruits



Chemin des Planchettes 3 - 1032 ROMANEL sur / LAUSANNE
Tél. 021 731 33 41 - Fax 021 731 51 80

dejardin@dejardin.ch

www.dejardin.ch





Le Fil d'Argent - Repas de Noël

Après les retrouvailles du 1^{er} octobre et le beau voyage à travers les Pays de l'Est début novembre, nous avons le plaisir de vous convier au repas de fin d'année. Nous fêtons Noël avec un peu d'avance.

Mercredi 15 décembre 2021 à 12h00
Grande Salle de Cheseaux

Transport depuis Romanel : rendez-vous à 11h45 (Gare du LEB)



MENU

Salade mêlée et petit pâté d'Etagnières
Jambon à l'os et gratin dauphinois
Dessert glacé
Eau minérale, 1 verre de Pinot noir et café

Au piano, Véronique animera cette rencontre et accompagnera les chants traditionnels.

Grâce à la générosité de nos communes, seule une participation très modeste sera demandée, boissons comprises.

Selon les directives officielles, le Certificat Covid est obligatoire et sera contrôlé à l'entrée de la salle.

INSCRIPTIONS - jusqu'au 4 décembre 2021

Mentionner noms, adresse complète, tél. et nombre de personnes

Mme Anne-Françoise Voumard
Ch. des Tilleuls 21, 1032 Romanel
021/647.60.75 ou 079/287.88.17

ou par e-mail : afvoumard88@hispeed.ch



Romanel-sur-Lausanne

Prochaine séance de préparation
du Conseil communal
le jeudi 2 décembre 2021 à 20h15
à la Villageoise (petite salle au rez).

Pour plus de renseignements : 076 413 28 00

Impressum

Prochaine parution

20 mars 2022

Délai rédactionnel

4 février 2022

Parution

4 numéros par an en mars, juin, à la rentrée scolaire d'août et en novembre.

Rédaction

Vos propositions d'articles sont à adresser :

romanelinfo@romanel-sur-lausanne.ch

Maquette et mise en page

IRG Sàrl

Impression

IRG Sàrl

Le Mont-sur-Lausanne